

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du 13 février 2023

**CD20230213_5
id. 625**

Le 13 février 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

Mme DUCASSÉ (pouvoir à M. BEQ).

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE -
BUDGET PRIMITIF 2023**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget primitif pour 2023 de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion.

L'équilibre de ce projet s'établit à 2 443 721,52 € dont 1 872 437,52 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	<u>533 290,00</u>
Comptes 60- Achats et variation des stocks	250 800,00
Comptes 61- Services extérieurs	144 190,00
Comptes 62- Autres services extérieurs	122 300,00
Comptes 637- Autres impôts, taxes et versements assimilés	16 000,00
<u>012- Charges de personnel et frais assimilés</u>	<u>690 200,00</u>
Comptes 63- Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	7 100,00
Comptes 64- Charges de personnel	683 100,00
<u>65- Autres charges de gestion courante</u>	<u>10,00</u>
<u>66- Charges financières</u>	<u>45 532,50</u>
Total dépenses réelles de fonctionnement	1 269 032,50
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>023- Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>535 480,00</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	535 480,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 804 512,50

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>Chapitre 013 – Atténuations de charges</u>	<u>22 500,00</u>
Compte 6419 - Remboursement sur rémunérations du personnel	22 500,00
<u>70- Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>281 400,00</u>
Compte 70632- À caractère de loisirs	280 000,00
Compte 7068- Autres redevances et droits	1 400,00
<u>74- Dotations et participations</u>	<u>1 464 798,50</u>
Compte 744- FCTVA	4 299,50
Compte 7473- Département	1 460 499,00
<u>75 – Autres produits de gestion courante</u>	<u>10,00</u>
Compte 7588 – Autres produits divers	10,00
Total recettes réelles de fonctionnement	1 768 708,50
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>35 804,00</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	35 804,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 804 512,50

Pour l'année 2023, le fonctionnement permet la réalisation d'activités, de séjours, de restauration et d'hébergement pour tout groupe accueilli à la base de loisirs, de la maternelle au cycle 1 et cycle 2 dans le cadre d'un cycle d'apprentissage validé par l'inspection académique, ainsi que les collèges et les lycées.

Les propositions de séjours sont les suivantes :

- les séjours « environnement » : ornithologie, les sentiers des berges du confluent, pêche, découverte des insectes aquatiques, les courses d'orientation en pleine nature ;
- les séjours « je me concentre et je vise » : tir à l'arc, jeux de raquettes, jeux de pétanque, jeux autour du disque-golf, ultimate ;
- les séjours « nautiques » avec le canoë, le paddle, les séances de natation, les tests d'aisance aquatique (pass nautique) ;
- les séjours « autour du vélo » : bike and run, le savoir-rouler, le parcours d'orientation adapté au vélo ;
- les séjours voile, nouveau séjour proposé en 2023.

D'autres activités pour les centres de loisirs, maternelles, collèges et tout public sont programmées :

- une semaine de colonie organisée en juillet, nouveauté en 2023 intégrant des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance ;
- un programme d'activité pour l'été avec des propositions sportives, de loisirs et environnementales pour le tout public ;
- les « journées et les séjours d'intégration » des 6^{èmes} des collèges en septembre et en octobre pour favoriser la cohésion ;
- les « journées du goût » pour les écoles maternelles et primaires du cycle 1, pendant 5 semaines à compter des vacances de la Toussaint.
- les « journées olympiques » à partir du 26 juin pour les élèves des collèges en partenariat avec l'UNSS, le comité départemental olympique et sportif et les comités départementaux.

La base de loisirs met également à disposition sa structure pour l'accueil :

- des groupes sportifs pour leurs stages d'entraînement, des entreprises pour des journées « team-building », des groupes divers qui trouvent en la base de loisirs le lieu idéal pour l'organisation de leurs séjours et possédant toutes les infrastructures nécessaires : hébergement, restauration et activités dans un cadre naturel.
- des associations souhaitant organiser des manifestations sportives de type cross et activités cyclo notamment.

La base de loisirs ouvrira son camping 2 étoiles labellisé « accueil vélo » du 15 juin au 15 septembre.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>16- Emprunts et dettes assimilées</u>	<u>325 491,00</u>
<u>20- Immobilisations incorporelles</u>	<u>23 014,00</u>
Compte 2031- Frais d'études	17 114,00
Compte 2051 - Acquisition de logiciel	5 900,00
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>155 492,00</u>
Compte 21351- Bâtiments publics	103 510,00
Compte 2157- Matériel et outillage technique	1 500,00
Compte 21838 – Matériel informatique	3 000,00
Compte 2188- Autres immobilisations corporelles	47 482,00
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>99 408,02</u>
Compte 231318-Autres bâtiments publics	99 408,02
Total dépenses réelles d'investissement	603 405,02
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>35 804,00</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	35 804,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	639 209,02

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>10- Dotations, fonds divers et réserves</u>	<u>42 586,02</u>
Compte 10222- FCTVA	42 586,02

<u>13 – Subventions d’investissement</u>	<u>61 143,00</u>
Compte 1311 - Subvention d’Etat	61 143,00
Total recettes réelles d’investissement	103 729,02
<i>OPÉRATIONS D’ORDRE</i>	
<i>021- Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>
<i>040- Opérations d’ordre de transfert entre sections</i>	<i>535 480,00</i>
<i>Total recettes d’ordre d’investissement</i>	<i>535 480,00</i>
TOTAL RECETTES D’INVESTISSEMENT	639 209,02

Pour l’année 2023, il est prévu de réaliser plusieurs aménagements :

- en premier lieu, la poursuite du diagnostic concernant la structure de l’espace aquatique et ses propositions d’orientation ;
- le diagnostic prospectif qui vise à optimiser et à rationaliser le fonctionnement et les investissements de la base de loisirs en relation avec l’orientation définie de cet établissement recevant du public ;
- la réfection du terrain de foot/rugby pour les stages d’entraînements sportifs ;
- la mise aux normes des hébergements afin d’accueillir des écoles maternelles ;
- la restauration de trois terrasses à l’hébergement et à la restauration ;
- l’installation d’un système de vidéosurveillance sur les différents bâtiments de la base ;
- la mise en place de climatiseurs dans le bâtiment administratif et les salles de classe ;
- l’achat d’un terrain supplémentaire afin de développer des activités de pleine nature (création de parcours pour course d’orientation, de découverte pédagogique sur la faune et la flore ainsi que de tir à l’arc) ;
- la fermeture de l’espace animation pour créer un espace de repli d’activités pour les enfants en cas de pluie et de vent ;
- l’achat de divers matériel d’activités (tablettes de course d’orientation, tables de pique-nique en béton pour l’aire de pique-nique etc.)
- le passage de l’éclairage en lumière LED pour améliorer les économies d’énergie.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion de la base de plein air et de loisirs du Tarn-et-Garonne,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, tel que susvisé, le budget primitif de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne pour 2023, qui s'équilibre à 2 443 721,52 € dont 1 872 437,52 € en mouvements réels ;
- Approuve l'inscription d'une participation départementale à verser à la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne à hauteur de 1 460 499 € maximum, avec un réajustement du montant selon les besoins de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL